

Cada de la Charente

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile

121 rue de Saintes - 16000 ANGOULÊME

Antenne de Cognac : 107 avenue Victor Hugo - 16100 COGNAC

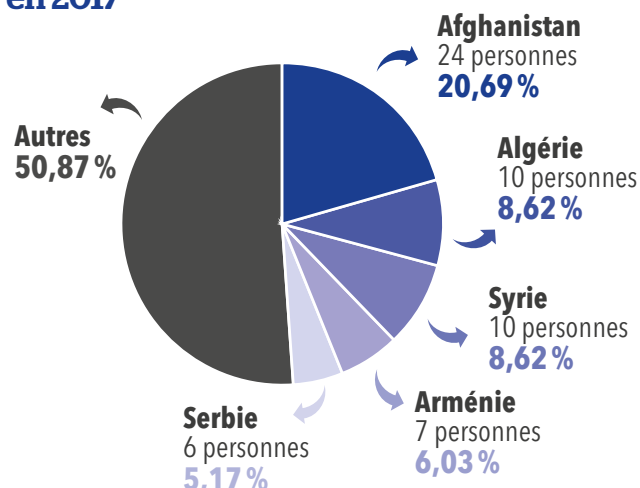
Activités au sein du Cada en 2017

En partenariat avec l'association A portée de main, le Cada a participé à l'organisation d'un festival électro-solidaire « Les InsolAntes ». Nos résidents ont prêté main forte aux organisateurs en participant à la création de décors de scènes et du site. En octobre a eu lieu l'inauguration du Cada. À cette occasion, nous avons présenté le tableau « La fresque du voyage », œuvre collective réalisée par 3 artistes et nos usagers. Lors de cette fête, les résidents et les bénévoles ont chanté, lu des poèmes et fait des concerts de musique. Pour la fête de Noël, la Mairie de Cognac a proposé à nos résidents un jeu de piste autour du patrimoine local, animé par le service ville d'art et d'histoire. Ils ont ensuite été invités au marché de Noël pour un goûter organisé par l'association Saint-Jacques Commerces, qui par la suite a offert un tour de manège et des cadeaux à tous les enfants.

Date d'ouverture	Juillet 2016
Nombre total de places Cada dans le département	260
Capacité agréée au 31/12/2017	140

Nombre de personnes présentes durant l'année	170
Nombre de personnes entrées	116, soit 74 ménages
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	89%
Taux d'occupation du Cada	74,74%
Durée moyenne de séjour à compter de l'obtention d'une protection internationale	5,5 mois

Pays d'origine des personnes accueillies en 2017



Activités d'insertion du Cada en 2017

- ▶ **52** personnes bénéficiaires d'une protection internationale ont été hébergées (**41** adultes et **11** enfants), soit **39** ménages.
- ▶ **15** personnes bénéficiaires d'une protection internationale sont sorties du dispositif (**11** adultes et **4** enfants), soit **12** ménages.

Insertion par le logement

- ▶ **6** personnes (soit **5** ménages) dans le parc public.
- ▶ **2** personnes (soit **2** ménages) dans le parc privé.
- ▶ **2** personnes (soit **2** ménages) chez des tiers (connaissances, amis).
- ▶ **3** personnes (soit **1** ménage) en CHRS.
- ▶ **1** personne (soit **1** ménage) en ALT.
- ▶ **1** personne (soit **1** ménage) en Foyer de jeunes travailleurs.

Formation

- ▶ **1** personne a eu accès à la Garantie jeunes.

Mobilité géographique

- ▶ **6** personnes sont sorties du dispositif dans le cadre de la mobilité géographique, soit **4** ménages, (Rouen, Poitiers, Orvault, Dourdan).

La parole à...

Monsieur S. est arrivé au Cada le 29 mars, dans le cadre du programme de relocalisation en provenance de Grèce. Monsieur avait alors 19 ans. De nationalité syrienne, il ne parlait pas français. Les premiers jours en Cada étaient difficiles. Il nous a expliqué que ce n'est qu'à son arrivée à l'aéroport qu'il a compris qu'il était en France. Malgré son assiduité aux cours de FLE du Cada, monsieur a d'abord eu des difficultés à apprendre la langue. Lorsque, le 20 juin, moins de 3 mois après son arrivée, il reçoit la notification de son statut de réfugié, il ressent un grand soulagement mais également une angoisse dès que nous abordons avec lui les démarches d'insertion et les délais de sortie du Cada. Il redouble d'efforts afin d'apprendre le français et décroche un stage en coiffure. Puis s'exprimant de mieux en mieux, il arrive à s'inscrire au PACEA et quelques semaines plus tard, il réussit à intégrer la Garantie jeune. Il a trouvé une place en FJT et a quitté le Cada en décembre.